

Un programme de réinstallation « réussi » : le cas du Népal

Bipin Ghimire

Plus de 100 000 réfugiés bhoutanais ont trouvé un nouveau domicile dans des pays tiers. La contrepartie de ce programme de réinstallation réussi est toutefois un échec, celui de ne pas avoir pu éviter l'impact que cette réinstallation a eu sur le reste de la population restée dans les camps.

À l'heure actuelle, les camps de réfugiés dans l'est du Népal regroupent à la fois des réfugiés de première et de deuxième génération. Bien que n'étant pas partie de la Convention de 1951 sur les réfugiés, le Népal accueille des réfugiés depuis plus de 20 ans. En 2007, huit pays – l'Australie, le Canada, le Danemark, la Nouvelle Zélande, la Norvège, le Royaume-Uni et les États-Unis – ont accepté de prendre leur part de responsabilité internationale à l'égard des réfugiés bhoutanais en leur offrant des places de réinstallation. Il reste néanmoins plus de 10 000 réfugiés qui ne sont pas admissibles au programme de réinstallation ou ne veulent pas être réinstallés dans un pays tiers ; et qui restent dans les camps de réfugiés et doivent subir les conséquences de ces programmes de réinstallation.

Parce que les réfugiés bhoutanais et les communautés d'accueil au Népal ont en commun des affinités culturelles, linguistique et ethniques, certains d'entre eux choisissent de se marier en dehors de la communauté réfugiée ; et il en résulte ce qui est couramment appelé un « mariage mixte ». Selon les procédures et normes de réinstallation en vigueur et applicables au Népal, dans le cadre d'un mariage mixte, un homme réfugié peut être réinstallé alors que s'il s'agit d'une femme elle ne peut être réinstallée qu'il elle est divorcée. Cette situation est le reflet de la loi népalaise de 2006 sur la citoyenneté qui prévoit qu'une femme étrangère mariée à un Népalais peut obtenir la citoyenneté alors qu'il n'existe pas de disposition garantissant l'acquisition de la citoyenneté pour un homme étranger qui épouse une femme népalaise¹.

Par ailleurs, le fait d'être une femme offre habituellement de meilleures opportunités de réinstallation. L'une des catégories permettant de demander la réinstallation² est celle de « femme ou fille dans les situations à risque », qui accorde en matière de réinstallation la priorité aux femmes et aux filles par rapport aux hommes et garçons dans les situations à risque. Les dossiers de femmes ayant subi des violences sexuelles et sexistes et de femmes chefs de famille bénéficient

d'un degré de priorité élevé, alors que les hommes qui ont subi des violences se retrouvent souvent laissés pour compte dans une société patriarcale comme celle du Népal. Il en va de même en ce qui concerne la violence domestique, et les femmes ont davantage de chance de voir leur cas soumis en tant que « victimes de violence et de torture » que des hommes eux aussi victimes de violences domestiques.

L'impact sur les réfugiés qui restent

Il arrive fréquemment que des personnes plus âgées qui ne soient pas intéressées par une réinstallation dans un pays tiers et restent en arrière dans les camps de réfugiés, sans soutien familial et sans revenu et elles rencontrent souvent des difficultés à atteindre les centres de services pour obtenir des rations alimentaires et des soins médicaux. Lorsque d'autres membres de la famille ont été réinstallés, ces personnes âgées sont isolées ce qui a entraîné une augmentation des cas de dépression, de suicide et de toxicomanie dans les camps. Le HCR, l'agence des Nations unies pour les réfugiés, a lancé des projets de prévention du suicide, avec un accompagnement psychosocial et compte sur l'assistance des forces de la police locales afin de contrôler l'approvisionnement et la consommation de substances nocives, plus particulièrement l'alcool produit localement et les drogues toxiques.

La réinstallation a entraîné également un renouvellement fréquent du personnel enseignant dans les écoles des camps dans la mesure où la politique en vigueur impose de recruter tous les enseignants au sein de la communauté réfugiée elle-même. Lorsqu'un enseignant est réinstallé, les élèves doivent souvent attendre longtemps avant qu'un autre enseignant probablement avec des méthodes différentes soient recruté, et tant les élèves que l'enseignant ont besoin de temps pour s'adapter. Le même processus se reproduit lorsqu'un autre enseignant obtient d'être réinstallé. De nombreux étudiants perdent leur intérêt pour l'éducation et abandonnent leurs



Bipin Ghimire

Un réfugié bhoutanais âgé dans l'un des camps de réfugiés au Népal.

études pendant qu'ils attendent d'être réinstallés³; de nombreux jeunes éprouvent de toutes façons des doutes par rapport à la validité de l'éducation fournie dans les camps pour les préparer à la réinstallation. Afin de lutter contre le taux élevé de déscolarisation, les écoles des camps empletent des conseillers pédagogiques pour motiver les enfants. Des maisons d'accueil et des centres pour la jeunesse ont été établis en vue d'aider les décrocheurs à retourner à l'école et empêcher qu'ils ne tombent dans le jeu d'argent, le trafic ou l'abus de drogues, le vol ou les bagarres. Sans aucun doute, les activités menées dans ces centres pour la jeunesse ont changé certains jeunes mais ne sont pas capables de changer globalement la situation qui prévaut dans un camp.

La réinstallation des réfugiés du Népal contribue à l'augmentation du revenu de certaines familles dans les camps. Les virements envoyés par des parents réinstallés permettent à certaines familles dans les camps d'avoir un mode de vie plus aisé, à certains enfants de fréquenter une bonne école, à certains malades d'obtenir de meilleurs soins médicaux, et d'avoir accès à des technologies modernes comme des smartphones et des ordinateurs. Cependant, ce même afflux d'argent a également transformé leur mode de vie ; ces réfugiés-là ne vont plus travailler et deviennent dépendants des virements. À l'inverse, il y a d'autres familles qui n'obtiennent

aucun soutien de leurs parents réinstallés. Les foyers avec à leur tête des personnes âgées ou des femmes deviennent plus vulnérables suite à la réinstallation des autres membres de la famille, si ceux qui restent ne sont pas en mesure de travailler ou n'ont pas de compétences leur permettant d'assurer des revenus. Dans une telle situation, ces personnes deviennent dépendantes de l'assistance fournie par les agences.

Finalement, des demandeurs d'asile provenant d'autres parties de l'Inde ou du Népal ont commencé à arriver dans les camps de réfugiés en nombres conséquents – sachant que le processus de réinstallation y est ouvert, que leurs enfants peuvent être scolarisés gratuitement et qu'ils peuvent obtenir des soins de santé primaire gratuits – ce qui à son tour a des conséquences sur les services et la sécurité dans les camps.

Bipin Ghimire bipinghimire14@gmail.com
 Doctorant boursier, Université South Asian, New Delhi, Inde www.sau.in

1. La question d'une femme népalaise épousant un homme étranger est à l'étude dans la nouvelle constitution mais n'a pas encore été finalisée et mise en pratique.
2. UNHCR (2011) *Manuel de réinstallation du HCR*, www.unhcr.org/fr/5162da949.pdf
3. Marschilok C (2013) *Resettlement, Education and Anxiety*, Uprooted/Rerouted rapport de l'Université de Duke <http://kenan.ethics.duke.edu/uprooted-rerouted/reports/nepal-marschilok.html>